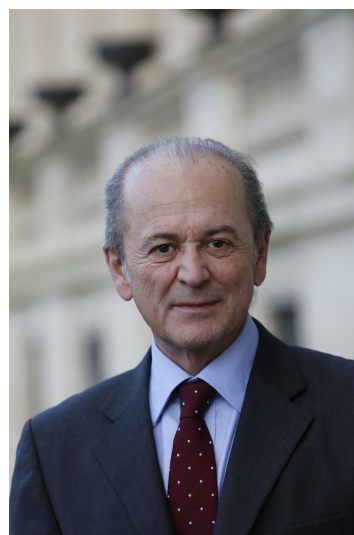


Ambassade de France en Iran



Les défis environnementaux qui se posent aujourd'hui influent sur nos conditions de vie mais aussi celles des générations futures. Agir aujourd'hui pour sauver demain, tel est le défi auquel nous faisons face.

L'Accord de Paris adopté le 12 décembre 2015 a marqué une étape décisive de ce combat urgent, nécessaire, indispensable. Accord universel, adopté par 195 pays, il prévoit de lutter avec volontarisme et ambition contre les réchauffements climatiques. Sa ratification est en cours et la France encourage l'ensemble des parties à y procéder pour que l'Accord puisse rapidement entrer en vigueur.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique, s'engager dans la transition énergétique et mobiliser la société civile : autant d'enjeux fondamentaux de ce combat pour un développement durable, respectueux de la planète et des droits des générations futures, enjeux sur lesquels la France mène une action résolue.

L'Accord de Paris vise ainsi à réduire les émissions pour atteindre un objectif ambitieux de température pour contenir le réchauffement bien au-dessous des 2%, à mettre en place un système transparent de suivi des engagements, à renforcer la capacité des pays à faire face aux impacts climatiques.

La France a été le premier pays industrialisé à ratifier cet accord.

Elle encourage les autres parties à faire de même et, dans ce cadre, nourrit un dialogue fluide et fécond avec les autorités iraniennes, qui ont été pleinement engagées dans les discussions qui ont permis l'adoption de l'accord.

Alors que le réchauffement climatique découle à 95% de l'activité humaine, la question du développement urbain est cruciale. Réussir à inventer des modes de transports doux, de lutte contre la pollution et les émissions de gaz à effets de serre, de meilleure gestion de l'eau et des déchets, de tri, recyclage... Réinventer la ville est aujourd'hui primordial, les villes comptant, par exemple pour 70 % des émissions de gaz carbonique.

Alors que la France s'apprête à remettre la présidence de la COP21 au Royaume du Maroc, l'Ambassade de France en Iran et l'Institut français de recherche en Iran ont tenu à organiser, en partenariat avec l'Institut français de Paris et l'Université Tarbiat Modarres, le colloque « *Construire la ville durable (Regards croisés franco-iraniens)* ».

Permettant la rencontre d'acteurs urbains de haut niveau, d'experts et de personnalités de la société civile, cet événement vise à permettre un échange d'expériences, à faire émerger des solutions innovantes dans un contexte où la situation environnementale justifie une mobilisation de tous et à tous les instants.

Ce colloque est accompagné d'une exposition de photographies de Yann Arthus Bertrand « 60 solutions face au changement climatique » présentée, grâce au soutien de l'Agence française de développement, à la Maison des artistes du dimanche 2 octobre au dimanche 9 octobre 2016.

François Sénémaud, Ambassadeur de France en Iran